



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Assemblée ordinaire du Conseil d'établissement de l'École primaire du Saint-Esprit

Jeudi, 16 janvier 2025 – 18 : 30

Local : Le refuge

x	Caroline Poulin, directrice	x	Viviane Boulay, service de garde
x	Samuel Lambert-Milot, parent, président		Josiane Vachon, enseignante
x	Kim Charbonneau, parent	x	Stéphanie Roux, enseignante
	Isabelle Beaudoin, parent	x	Brigitte Aubé, enseignante
	Alexandre Pelletier-Michaud, parent	x	Sherine Haeck, psychoed
x	Francis Ledoux, parent		Annie Léveillé, personnel
x	Julie Daoust, parent	x	Mathilde Notebaert, enseignante
	Ann-Julie Kemp, parent substitut		

Points à l'ordre du jour		Votes	Suivis
1	Procédure statuaire		
1,1	Mot de Bienvenue	Aucune adoption	
1,2	Mot de la direction	À l'unanimité	
1,3	Prise de présence et vérification du quorum	Vérifié par : Samuel	
1,4	Adoption de l'ordre du jour Changement à l'ordre du jour : Discussion sur le PALVI (<i>Plan d'aide et de lutte contre la violence et l'intimidation</i>) (Direction) reporté au prochain CÉ.	Proposé : Viviane	

	Ajout d'un point au varia	Secondé : Stéphanie	
1,5	Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2024	Proposé : Francis Secondé : Brigitte	
1,6	Suivi du procès-verbal Aucun suivi à faire	Aucun	
1,7	Parole au représentant du comité de parents Il y a eu 2 rencontres depuis le dernier CÉ. – Rencontre le 11 décembre 2024 : Présence de Donald Landry. Il informe d'un gel sur les dépenses de la CSSRS. Le poste budgétaire MAO (meuble, appareil, outil) est coupé. Ainsi, aucune nouvelle dépense ne peut être effectuée dans ce poste budgétaire. Il a un nouveau poste à la CSSRS. Une personne a été engagée au service d'organisateur scolaire (SOS). Il y avait peu de parents présents aux rencontres d'informations concernant les changements à venir entre le service de garde et le transport scolaire. Les parents pourront faire des choix chaque semaine. La politique explicative est sur le Centre de service. Rencontre du 15 janvier 2025 : Projet de l'école D sera construite près de l'école du Phare. L'agrandissement est au ralenti. Une lettre ouverte a été écrite en décembre à cet effet. Il y a d'ailleurs plusieurs écoles de la CSSRS qui sont en surcapacité.	Aucun	
2.	Question du public	Aucune	
3.	Pour adoption		
3,1	Budget 2024-2025 (Direction) Caroline présente le budget et les mesures de la catégorie 19 alors que Viviane présente la catégorie 30 (Service de garde).	Acceptée à l'unanimité	

3,2	Proposition <i>Montant d'argent par élève via la Fondation</i> Suite à la discussion de la rencontre du CÉ du 3 octobre 2024, le CÉ s'était engagé à revoir le montant attribué pour les activités en considérant le budget de la Fondation. Le CÉ n'a pas reçu le budget de la fondation, mais il a reçu les montants d'argent des dernières activités de la Fondation pour 2024-2025. Ainsi, le CÉ propose d'augmenter la contribution de la fondation pour les activités. Proposition : Le CÉ propose d'augmenter de 5 \$ le montant attribué pour les activités. Ainsi, 25 \$ du montant d'argent par élève via la fondation pourra être utilisé pour les activités des élèves. L'augmentation du montant est acceptée.	Proposé : Julie Secondé : Francis	
4.	Pour approbation		
4,1	Ouverture du SDG à la relâche Viviane propose de ne pas ouvrir le SDG à la semaine relâche comme à toutes les années précédentes. La fermeture du SDG à la relâche est approuvée.	Acceptée à l'unanimité	
5.	Pour Consultation		
5,1			
6.	Pour Information		
6,1	Nouvelles de la fondation La fondation remet les montants d'argent qui sont entrés en 2024-2025 selon les levées de fonds effectués (ex. Fromage Abbaye St-Benoit, hot-dog à la journée de la rentrée, etc.).		
6,2	Consultation des élèves Le CÉ a l'obligation de consulter les élèves. Un conseil d'élève a été mis en place avec une brigade d'élèves sur les heures du diner. Sherine propose que la brigade aille rencontrer les élèves dans les classes pour sonder les élèves. Il est suggéré de sonder les élèves lors des activités durant les heures du diner. Sherine s'engage à coacher la brigade d'élèves pour sonder les élèves. Elle discutera avec les élèves des questions qu'ils souhaitent poser aux autres.		
6,3	Outil de suivi au code de vie L'année dernière le Code de vie a été mis à jour.		

	Caroline fait un bilan à toutes les fins d'années auprès du personnel. Ceux-ci identifient qu'il est difficile de conserver un suivi. Il est proposé de mettre en place un outil de suivi au Code de vie. Ainsi, un duo-tang jaune sera mis en place pour certains enfants. Lorsqu'un enfant recevra un avis de manquement mineur (et/ou majeur), le parent devra se référer au duo-tang jaune et signer l'avis. C'est un outil de consignment.		
6,4	Organisation scolaire 2025-2026 (Direction) Le centre de service a demandé d'avoir des classes modulaires. L'école Saint-Esprit aura 4 classes modulaires. Les classes modulaires seront collées sur le gymnaste. L'école aura la capacité de recevoir 4 groupes de plus.		
6,5	Absence de la secrétaire pour 6 à 8 semaines Elle sera remplacée par une secrétaire "volante" pour la durée de son absence.		
6,6	Service de garde Activité sur l'heure du dîner Le SDG a mis en place des activités sur l'heure du dîner (club de lecture, robotique, danse, tricot, patin). Les enfants s'inscrivent le lundi matin pour chaque activité.		
7.	Mot de la présidence		
7,1			
8.	Dates des prochaines rencontres : 20 mars 2025 -24 avril -15 mai 2025 -12 juin (au besoin) -28 août 2025		
9.	Varia Discussion sur les besoins de l'école, des enseignants et/ou du SDG. Il est suggéré que l'équipe-école identifie des choses dont ils ont réellement besoin et que les parents en soient informés. Ainsi, des parents pourraient faire des dons d'objets spécifiques. Le sujet sera réabordé au prochain CÉ.		
10.	Levée de l'assemblée à 20 h 47	Proposé Kim Appui Francis	

Caroline Poulin
Directrice, École Saint-Esprit

Samuel Lambert-Milot
Président du Conseil d'établissement